



Comité syndical du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni à 09h00 à la salle des Ecureuils de Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Nombre de délégués : 20

- Présent(e)s : 14
- Pouvoirs : 3
- Excusé(e)s : 8
- Absent(e)s non excusé(e)s : 0
- Autres membres présent(e)s : 1

Présent(e)s : AYMARD Jean-François, BONNEFOY Mireille, BOST Blandine, BOULUD Michel, CHARRETON Fabien, CONSTANTIN Patrice, CROIZIER Laurence, DESCHANEL Thierry, DESCOLLONGES Alexandre, GAMET Christian, JULLIEN Bernard, MORINON Lilian, NUGUES Marc, PANSIOT Nathalie, SAUZE Jean-Luc

Pouvoirs : CROIZIER Laurence (nom pouvoir : MORINON Lilian), GUIGUET Julien (nom pouvoir : BOULUD Michel), HUMBERT Claude (nom pouvoir : JULLIEN Bernard)

Excusé(e)s : CROIZIER Laurence, DELEU Arnaud, GAILLARDIN Alexis, GUIGUET Julien, HUMBERT Claude, IBANEZ Raphael, REVEYRAND Michel, VARIGNY Nicolas

Absent non excusé :

Autres membres présent(e)s : LAVERLOCHERE Patrice

**Délibération
N° 2026-026**

Objet : Désignation des délégués à France Dignes

France Dignes est une association de 1901, dont l'objectif est de structurer et consolider la profession de gestionnaire de digues en favorisant les échanges techniques, le partage des savoir-faire et l'échange d'expériences, en développant les connaissances des gestionnaires par des formations et en créant des outils métiers spécifiques.

Cette association est l'aboutissement de l'action « création d'une filière professionnelle destinée aux gestionnaires de digues » telle que définie par le Plan de Submersion Rapide (PSR) publié en février 2011.

L'association France Dignes a pour missions de :

- mettre en réseau, animer et assister les gestionnaires de digues et d'ouvrages de protection contre les crues en constituant un lieu d'échanges et de partage d'expériences, de savoirs et d'informations ;
- renforcer les compétences métier des gestionnaires de digues par des actions de formation et de professionnalisation de la filière ;
- représenter la profession auprès des différentes instances, être porte-parole des gestionnaires, interlocuteur et force de proposition ;
- assurer une veille technique et réglementaire ;
- assurer la conception et la maintenance d'outils et méthodes spécifiques et assister ses membres à leur utilisation (SIRS Dignes, etc.) ;

- conduire des analyses pour le réseau de gestionnaires et de participer à des projets européens et internationaux.

France Dignes propose à ses adhérents, entre autres : de bénéficier d'un important réseau de gestionnaires et de professionnels de la gestion des digues ; de participer gratuitement à des journées techniques ciblées sur les besoins de ses adhérents ; de bénéficier d'une veille réglementaire ; de disposer de documents et notes techniques destinés aux gestionnaires ; d'orienter les actions de l'association ; de prendre part à différentes réunions (Comité Technique, Groupes de travail thématiques...) ; d'avoir un accès privilégié et une assistance à l'utilisation du logiciel métier SIRS Dignes ; d'avoir un compte adhérent à la plate-forme d'échanges (site internet) de France Dignes à laquelle pourront participer professionnels et experts, contenant une veille journalistique et technique, un forum, des documents techniques, etc.

La compétence Gestion des Milieux aquatiques et de Prévention des Inondations dite « GEMAPI » est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. La gestion des ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions relève de cette compétence.

Le SMAAVO adhère depuis 2022 à France Dignes.

Dans le contexte du renouvellement du mandat, la délégation d'un nouveau membre titulaire et d'un membre suppléant est soumis au comité syndical.

Il est proposé au comité syndical M. NUGUES en qualité de délégué titulaire et M. DELEU en qualité de délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité absolue,

Nombre de délégués titulaires	20	Voix pour	17
Nombre de délégués présents (dont suppléants)	14	Voix contre	0
Pouvoirs	3	Abstention	0
Absents excusés	8		
Absents non excusés			

- **DESIGNE** M. NUGUES en qualité de délégué titulaire et M. DELEU en qualité de délégué suppléant auprès de l'association France Dignes.

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD
Président


